



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 25 SEPTEMBRE 2023**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* des propositions de montants des contributions au titre de l'année 2024 ;
2. *Présentation pour avis* de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières au titre de l'année 2024 ;
3. *Présentation pour avis* d'un standard expérimental du PS Expansé (PSE) collecté en déchetterie ;
4. *Présentation pour information* du bilan du dispositif de signalement des emballages jugés excessifs.

I. Registre de présence

Le 25 septembre 2023 à 11h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 10 août 2023 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France ;
- M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Juliette Franquet, suppléante, représentante de Zéro Waste France ;
- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Julien Dubourg, Directeur Client et Marketing, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et Réemploi, Citeo ;
- Julien Burini, Responsable reprise, traçabilité et suivi des marchés, Citeo ;
- Géraldine Gauvin, Responsable éco-conception, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis des propositions de montants des contributions financières au titre de l'année 2024

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelpe d'approuver les propositions de montants des contributions financières au titre de l'année 2024 comprenant les deux scénarios présentés en séance.

Comité Parties Prenantes Adelpe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Abstention**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**
- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis favorable**

Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et trois (3) abstentions, le Comité approuve les propositions de montants des contributions financières au titre de l'année 2024 comprenant les deux scénarios présentés en séance.

2.Présentation pour avis de la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières au titre de l'année 2024

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières au titre de l'année 2024.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis défavorable**
- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis favorable**

Avec six (6) avis favorables, un (1) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la proposition amendée relative aux modulations des contributions financières au titre de l'année 2024.

3. Présentation pour avis d'un standard expérimental du PS Expansé (PSE) collecté en déchetterie

Le **Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver, sous réserve qu'une convention soit établie, la proposition de Citeo relative au standard expérimental du PSE collecté en déchetterie.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**
- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis favorable**

Avec huit (8) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve, sous réserve qu'une convention soit établie, la proposition relative au standard expérimental du PSE collecté en déchetterie.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Paul Boivin

Sylviane OBERLÉ

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Adelphe**

*Sylviane Oberlé, Association des Maires
de France*